



Laboratoire territorial Industrie Fos-Berre

L'arrondissement d'Istres se caractérise par un nombre élevé d'implantations industrielles réparties sur le golfe de Fos et le pourtour de l'Étang de Berre et est confronté ces dernières années à de nouveaux défis environnementaux.

Pour intégrer le besoin d'un développement industriel soutenable qui répond au meilleur niveau de normes environnementales, l'État, en association avec un grand nombre d'acteurs territoriaux, a initié **la démarche du Laboratoire territorial sur les 21 communes de l'arrondissement d'Istres**. Aussi, la transition écologique et énergétique, avec la décarbonation de l'industrie, posent dans les années à venir l'enjeu d'une mutation du bassin industriel en termes d'emplois et d'activités.

Le laboratoire territorial associe l'État, les collectivités territoriales, les acteurs industriels et économiques et les associations et le grand public dans une réflexion commune pour définir une vision claire et stratégique du territoire à l'horizon 2040.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de réciprocité entre ces acteurs, afin de prendre en considération les enjeux d'implantation de projets industriels et les préoccupations des populations en matière de cadre de vie, santé publique et environnement.

Les objectifs de la démarche

Le Lab territorial industrie Fos-Berre répond à trois objectifs :

- Faire connaître et partager la culture et les enjeux industriels afin de faire converger le niveau de connaissance des problématiques industrielles de l'ensemble des acteurs du territoire ;
- Co-construire les lignes d'horizons sur l'avenir industriel pour favoriser l'émergence d'une vision commune, intégrée et partagée de l'avenir industriel du territoire à moyen et long terme ;
- Co-construire les conditions de soutenabilité des projets industriels de demain, notamment en termes de cadre de vie, d'environnement et d'habitat.



La participation citoyenne au cœur de la méthode de travail

Afin de mieux comprendre les attentes et inquiétudes des habitants de l'arrondissement d'Istres, et faire travailler ensemble le secteur industriel et les citoyens, 30 femmes et hommes volontaires, issus de la société civile, sont pleinement associés à la démarche.

L'organisation du Laboratoire territorial Industrie Fos-Berre

Le laboratoire regroupe 80 personnes, dont 30 citoyens et 50 personnes issues de la société civile locale, du monde économique, politique et social.

Il est composé de quatre comités : comité de pilote présidé par le préfet des Bouches-du-Rhône, le comité des élus, le comité de scientifique et expert ainsi que le collège des citoyens.

L'organisation est la suivante :

Le directeur du projet

Le directeur de projet est le sous-préfet de l'arrondissement d'Istres. Le sous-préfet coordonne l'ensemble des activités du laboratoire territorial industrie.

Le comité de pilotage

Les membres du comité ont été désignés par le préfet des Bouches-du-Rhône, qui en assure la présidence.

Le comité de pilotage définit la feuille de route annuelle du laboratoire, organise la coordination et la méthodologie de travail.

Les membres du comité de pilotage sont :

Président : M. le Préfet des Bouches-du-Rhône **Le directeur de projet, M. le Sous-préfet d'Istres**

Le président du Groupement Maritime et CCI Aix-Marseille Provence
Industriel de Fos (GMIF)

Industriels désignés par le GMIF :

Le président du comité des élus

ArcelorMittal Méditerranée

Elengy – Fos Cavaou

Evere SAS

LyondellBasell Berre

Petroineos



Aix-Marseille-Provence Métropole

Le syndicat Mixte GIPREB

Martigues

Berre l'Étang

Fos-sur-Mer

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le département des Bouches-du-Rhône

Chercheurs

La fédération française de la métallurgie

La fédération de France chimie

Services de l'État départementaux et régionaux (Pôle emploi, DREAL, DDTM, DREETS).

Agence nationale de la cohésion des territoires

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles

France Nature Environnement 13

l'AFPA

Port de Marseille Fos

Représentant syndical des dockers du GPM (bassins Ouest)

Plateforme Industrielle et d'Innovation Caban-Tonkin (PIICTO)

Le Caucus Lab et les Cadets de l'industrie

L'union française des industries pétrolières

Le comité des élus

Il est composé des maires de l'arrondissement d'Istres et élus de la Métropole dans l'arrondissement, d'un conseiller régional et d'un conseiller départemental.

Le comité des élus est le lieu d'échange entre les collectivités territoriales sur les options de politique publique industrielle.

Il fait part de ses avis et analyses à la collégialité, et propose des orientations aux travaux du laboratoire.

Le comité scientifique et d'expertise

Il est composé d'experts, de praticiens et d'organismes qualifiés dans les domaines suivants : évaluation des politiques publiques, développement industriel, aménagement du territoire, développement des transports et de la logistique, économie, sociologie, urbanisme, droit et dans le domaine participation citoyenne.

Le collège citoyen

Recruté en février 2023 suite à un appel à candidatures lancé par la sous-préfecture de l'arrondissement d'Istres, le collège citoyen est composé de 30 femmes et hommes, de plus de 18 ans, résidant sur l'arrondissement d'Istres.

Les membres du Collège participeront aux 5 séances de la phase « d'émergence » (voir ci-dessous).



Calendrier prévisionnel des séances de travail

Le processus de mise en place du Laboratoire se réalise en 2 étapes :

- **Phase dite « d'émergence »** : Réflexion collective de mars à septembre 2023 avec 5 étapes de travail, dont la séance d'installation du 29 mars 2023 ;
- **Phase de fonctionnement** : Mise en œuvre des orientations et actions issues de la 1^{re} phase.

Lors de la première phase ce mercredi 29 mars 2023, les membres du Laboratoire sont invités à faire connaissance et à partager les attendus de la démarche.

Date	Étape
29 mars 2023	Séance d'installation
Mi-avril	Atelier : Connaissances partagées
Fin mai	Atelier : Vision prospective partagée du territoire
Mi-juin	Atelier : Orientations partagées
Fin août	Atelier : Actions partagées et mise en application